

# Le dossier coup de gueule

Les déboires de **C1** à la Part Dieu - Vivier Merle



## Ca coince sur C1 !

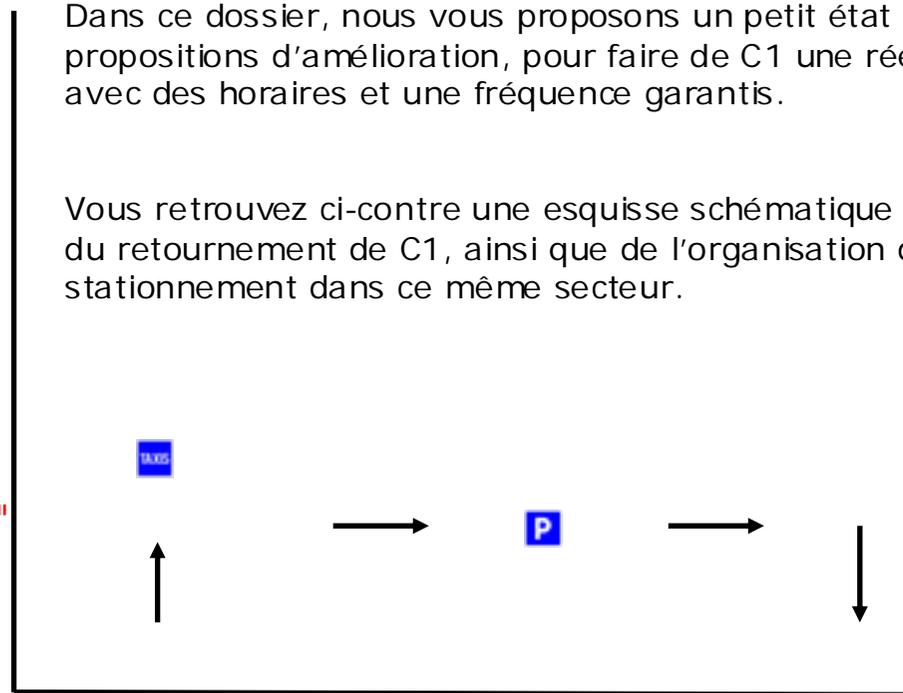
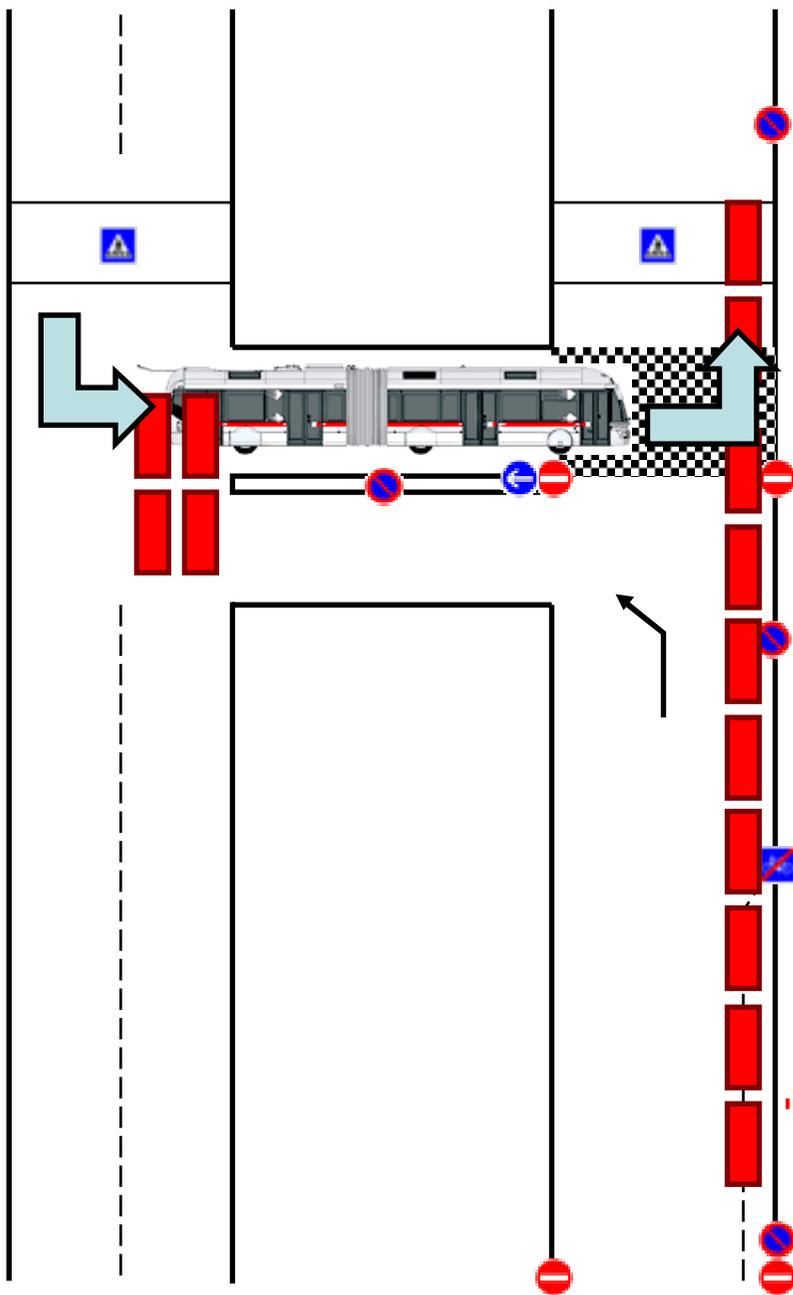
La nouvelle ligne C1, Trolleybus à haut niveau de service, permet de rallier la Cité Internationale depuis la Gare Part Dieu - Vivier Merle en 12 minutes seulement, depuis le 12 octobre 2006.

Oui, sauf que dès le 13 octobre 2006 à 6h du matin, la ligne commençait déjà à connaître ses premières perturbations, en raison du stationnement anarchique dans le secteur Part Dieu.

Il ne s'agit pas du « simple » stationnement sur son couloir bus, qui lui fait perdre quelques minutes de retard en lui faisant rater ses feux verts et sa priorité. Il s'agit d'importants problèmes d'exploitation, qui touchent la ligne dans son retournement, en face du mail piéton Bouchut.

Dans ce dossier, nous vous proposons un petit état des lieux, et des propositions d'amélioration, pour faire de C1 une réelle ligne forte, avec des horaires et une fréquence garantis.

Vous retrouvez ci-contre une esquisse schématique de l'organisation du retournement de C1, ainsi que de l'organisation du stationnement dans ce même secteur.





Comme les automobilistes les plus invétérés ont quand même une conscience, ils ne vont *généralement* pas jusqu'au bout du site propre, c'est-à-dire devant la station de tramway. Ils font la plupart du temps demi-tour juste au sud du retournement de C1, et retournent sur la rue Servient.

Ils tournent à gauche, croyant avoir évité le second sens interdit, en oubliant qu'ils en ont déjà franchi un 200 mètres avant, le mal est donc déjà fait pour les forces de l'ordre qui sont souvent dans les parages.

Juste au nord, c'est C1 qui fait demi-tour : un damier a été peint au sol pour matérialiser la zone dans laquelle rien ne doit se trouver, pour permettre la giration du bus. Encore une fois, cette peinture reste un vœux pieux... Des voitures se garent dessus, certains taxis font descendre leurs clients dessus alors qu'il existe des déposes spéciales pour les taxis...

La dépose minute de la gare SNCF est pourtant bien indiquée ! Malgré cela, les véhicules s'engouffrent tous sur le site propre bus où tentent péniblement de circuler les lignes 28, 36, 37, 47, et 99. Et depuis peu la nouvelle ligne C1, une ligne dite « forte » avec une fréquence garantie et une amplitude horaire importante.

Ce stationnement, qui peut être aussi bien du dépose minute que du stationnement abusif journalier (!) paralyse le secteur aux heures de pointe, mais parfois aussi aux heures creuses (d'après le témoignage de conducteurs l'empruntant à toutes heures).

Pourtant, la signalisation est abondante et claire : sens interdit sauf bus, taxis, desserte, riverains et vélos. Comble de la bêtise, les véhicules qui se garent juste derrière ce panneau s'installent tranquillement sur ce qui est sensé être une bande cyclable... Elle est très rarement visible, tellement le stationnement est fréquent !

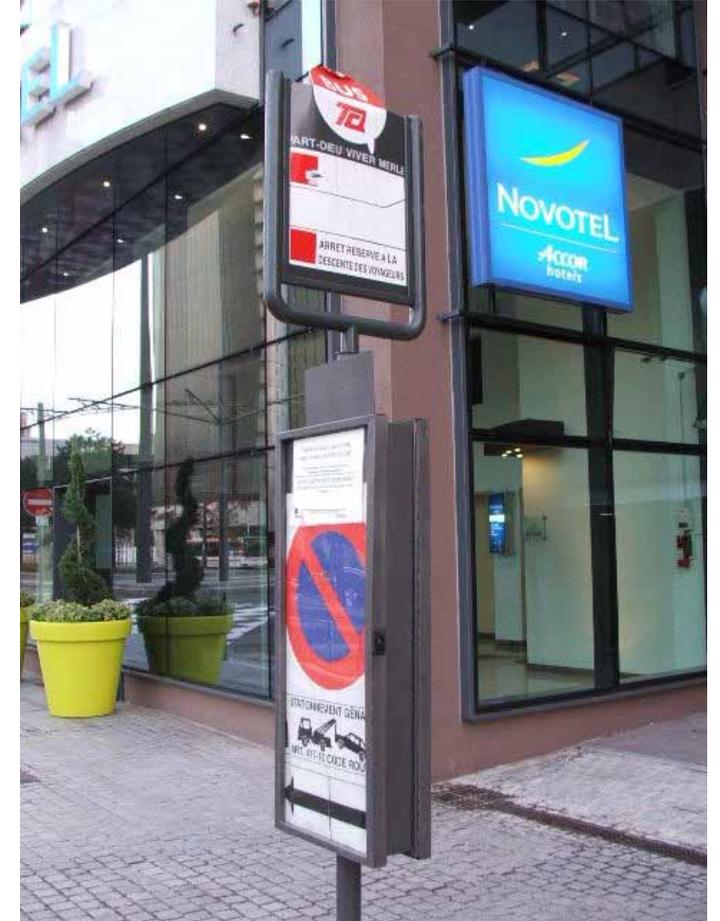


Vous l'aurez compris, la Part Dieu et C1 vivent en pleine anarchie et la police municipale, aidée de la nationale et des agents de maîtrise TCL n'abondent plus et leurs carnets de PV sont vides ! Il semble que même la répression à outrance ne porte pas ses fruits !



Au droit du retournement, un arrêté d'interdiction de stationner avec mise en fourrière immédiate a été placé : rien n'y fait !

Ci-contre, un taxis fait descendre ses clients sur le passage piéton, juste en aval du damier bus...



Ci-contre, repose en paix une bande cyclable... Au lieu de cela, un stationnement incessant, mais apparemment les personnes concernées n'en ont pas vraiment « pour 2 minutes ».

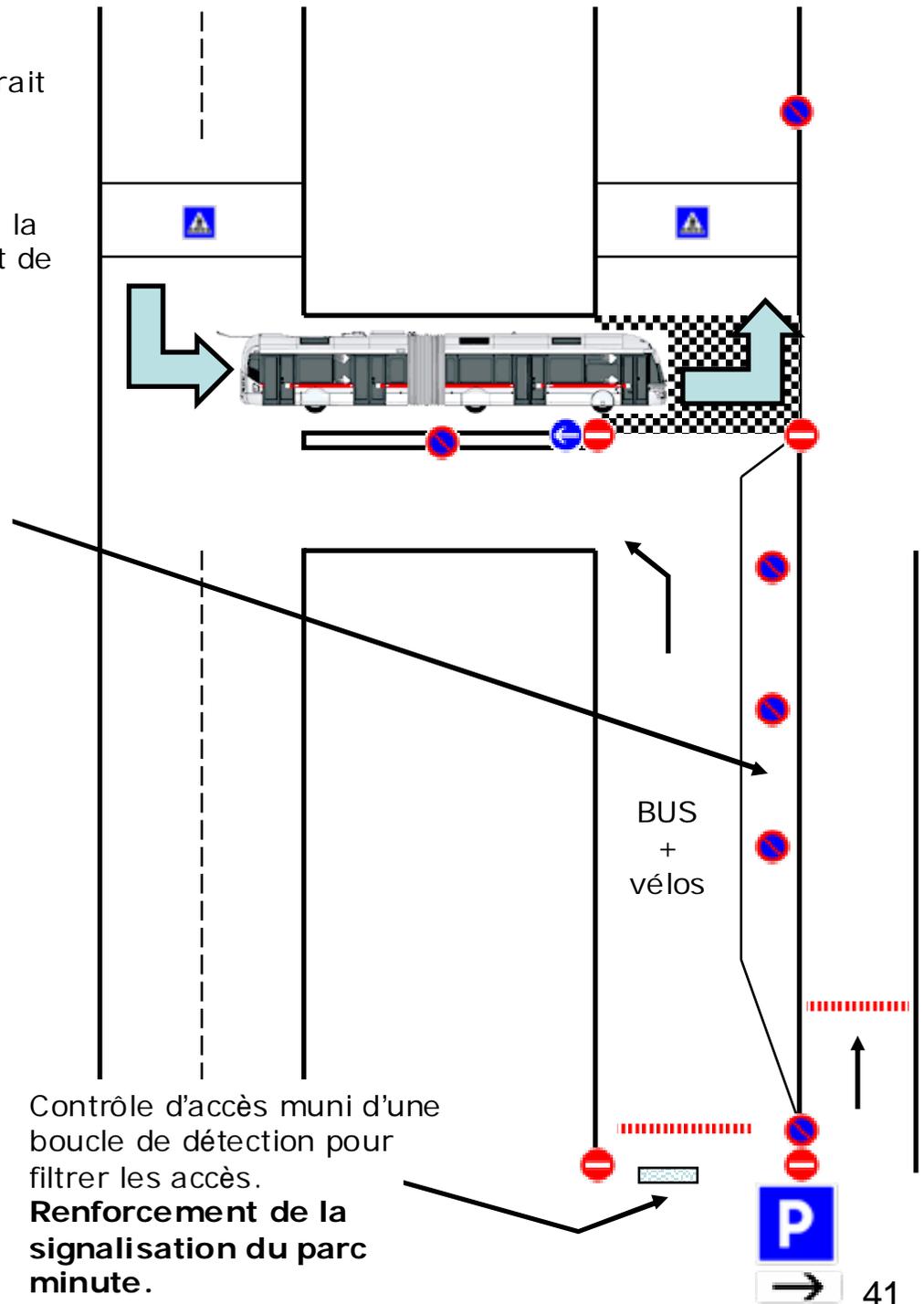
# Nos propositions

Nous proposons la mise en place d'un contrôle d'accès, qui filtrerait les entrées du site propre. Un espace permettrait aux cycles de passer cette barrière sans encombres.

Le passage est en accès libre pour permettre aux bus, taxis et livraisons et autres véhicules autorisés d'y accéder. Simplement, la présence d'une barrière avec signalisation renforcée, notamment de l'accès au parking minute, devrait limiter les intrusions !

Bande cyclable supprimée au profit d'un durcissement (trottoir) et d'une réduction de voirie. La voie restante accueille sans problème les cycles et les bus sur un site commun. La présence d'une seule voie de circulation large interdit tout stationnement.

Le parking à droite a droit à sa barrière : pourquoi pas les bus ?



Contrôle d'accès muni d'une boucle de détection pour filtrer les accès.

**Renforcement de la signalisation du parc minute.**

## En conclusion

Des mesures sont à prendre rapidement car la situation devient inextricable dans ce secteur de la Part Dieu. Outre l'image de la nouvelle ligne C1 qui est mise en péril, d'autres lignes à forte fréquence passent sur ce site propre et les enjeux sont importants à l'approche du centre directionnel de la Part Dieu.



Sans commentaire...